

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Eygues : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Ancien château delphinal : Passage voûté sur la rue des Grands Forts (avec les écussons marquant l'e	Arrêté ministériel	inconnu	10-02-1989
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Pont sur l'Eygue : Pont	Arrêté ministériel	inconnu	08-10-1925
AC2	DREAL Auvergne Rhône-Alpes - Mobilité Aménagement Paysage	Place du docteur Bourdoncle	Arrêté Ministériel	inconnu	20-09-1948
AR6	Etablissement du Génie, Grenoble	Stand de tir civil à 25 mètres du Pontias	Décision	5534/DEF/DCG	18-05-1998
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Captage de la Base Ludique de Nyons	Arrêté préfectoral	2013031-0004	31-01-2013
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection des captages des Fonts, des Laurons et des Rieux.	Arrêté préfectoral	5046	04-11-1986
I1	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - NYONS COUP DP-0	Arrêté préfectoral	26-2016-11-29-040	29-11-2016
I1	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - ANTENNE DE NYONS-100	Arrêté préfectoral	26-2016-11-29-040	29-11-2016
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Antenne Valréas - Nyons	Autre	inconnu	20-10-1987
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV NYONS-VAISON (-LA-ROMAINE) - Aérien	Arrêté préfectoral	2294	23-07-1991
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV NYONS-VALRE / MTMAR NYONS 1 - Aérien	Mise en service	inconnu	--
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV NYONS-VALRE / MTMAR NYONS 1 - Souterrain	Mise en service	inconnu	--
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV NYONS-VAISON (-LA-ROMAINE) - Souterrain	Mise en service	inconnu	--
I4i	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 Kv Poste électrique Haute-Tension - Nyons - NYONS	Mise en service	inconnu	--
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPRN-inondations prévisibles sur la commune de Nyons	Arrêté préfectoral	2011276-0003	03-10-2011
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 1390-1	Arrêté préfectoral	inconnu	10-06-1969
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 26-28 Nyons Sainte-Jalle	Arrêté préfectoral	inconnu	--

# Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique

## Commune de Nyons

### Servitudes d'Utilité Publique

(hors catégories 11, 13 et 15, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)

**PRÉFET DE LA DRÔME**  
Libéral  
Régional  
Patrimoine

Direction  
Départementale des  
Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques  
Pôle Aménagement

Plan édité le: **18-06-2021**

Echelle: **1:7500**

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
AA	LDI de la Drôme - SEEM	1. Espaces: Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non aménagés en biefs	Arrêté préfectoral	5221	10-12-1998
AC1	Union Départementale des Architectes et du Patrimoine (UDAP)	Ancien château délabré: Passage voûté sur la rue des Grands Forts (avec les écuries attenantes)	Arrêté municipal	inconnu	10-02-1989
AC2	Union Départementale des Architectes et du Patrimoine (UDAP)	Passage sur l'Église: Pont	Arrêté municipal	inconnu	08-10-1925
AC2	DRAL Auvergne Rhône-Alpes - Mobilité Aménagement d'Équipement	Place du docteur Bourdeau	Arrêté Municipal	inconnu	20-09-1948
AR6	Etablissement du Centre Commercial	État de la rue et à 25 mètres de l'Église	Décision	9534DE-FCO3	18-05-1999
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Captage de la Base Lyrique de Nyons	Arrêté préfectoral	391303-1004	23-02-2013
AS5	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection des captages des Forêts des Laurons et des Rieux	Arrêté préfectoral	5046	04-11-1980
I1	DRAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP approuvée en encart - NYONS COUP D'ÉPÉ	Arrêté préfectoral	26-2016-11-26-2046	26-11-2016
I1	DRAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP approuvée en encart - NYONS DE NYONS 100	Arrêté préfectoral	25-2016-11-29-2440	29-11-2016
I3	DRAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP approuvée en encart - ANTONNE DE NYONS 100	Arrêté préfectoral	25-2016-11-29-2440	29-11-2016
I5	DRAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP approuvée en encart - ANTONNE DE NYONS 100	Arrêté préfectoral	25-2016-11-29-2440	29-11-2016
I5	DRAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP approuvée en encart - ANTONNE DE NYONS 100	Arrêté préfectoral	25-2016-11-29-2440	29-11-2016
M	RTS - Centre Développement Ingénierie	63 KV NYONS-MONSON (LA-ROMAINE) - Avenir	Arrêté préfectoral	2264	23-07-1991
M	RTS - Centre Développement Ingénierie	63 KV NYONS-SALBRE (MIRABEL NYONS 1 - Avenir)	Mise en service	inconnu	--
M	RTS - Centre Développement Ingénierie	63 KV NYONS-SALBRE (MIRABEL NYONS 1 - Souhait)	Mise en service	inconnu	--
M	RTS - Centre Développement Ingénierie	63 KV NYONS-SALBRE (MIRABEL NYONS 1 - Souhait)	Mise en service	inconnu	--
M	RTS - Centre Développement Ingénierie	63 KV NYONS-SALBRE (MIRABEL NYONS 1 - Souhait)	Mise en service	inconnu	--
PM1	EDF de la Drôme - Service Aménagement, Travaux et Risques	PPRI évolutifs prévisibles sur la commune de Nyons	Arrêté préfectoral	2011276-0003	03-10-2011

**Légende**  
Servitudes opposables sur le territoire communal

- ▲ Monument historique inscrit ou classé
- AA: Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- AC1: Servitudes de protection des monuments historiques
- AC2: Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- AR6: Servitudes aux abords des champs de lit.
- AS1: Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection immédiate.
- AS2: Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection rapprochée.
- AS3: Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection éloignée.
- PM1: Plan de prévention des risques naturels ou miniers
- M: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PT3: Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

**Limites administratives**  
- - - section cadastrale

**Encart Servitudes d'Utilité Publique relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**  
1:25 000

**Légende**  
Servitudes liées aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques  
- - - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques  
- - - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations

**Limites administratives**  
- - - section cadastrale

Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [dét] transporteur(s) concerné(s).  
La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application). Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du [dét] transporteur(s) concerné(s), une déclaration (d'intention) de commencement de travaux conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement.

